AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

FACULTE DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES DE MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Après approbation

Séance du Mardi 5 avril 2022

Siégeant en formation plénière

ETAIENT PRÉSENTS :

Le Président :	G. LÉONETTI.
Collège des Enseignants A :	P. BERBIS, P. DESSI, F. DUFFAUD, B. FOTI, S. GUIS, A. TREBUCHON-DA FONSECA
Collège des Enseignants B :	D. BIRNBAUM, V. GELSI-BOYER, C. PHILIP-ALLIEZ, T. RADULESCO, C. ZAKARIAN
Personnel BIATSS :	J-P. MARIOTTI
Collège Étudiants :	S. BETTAIEB, M-B. ROUX, E. BRON
Personnalités Extérieures :	S. PEREZ
Invités :	P. ADALIAN, K. CHAUMOITRE, S. COLSON, J-M. VITON

ONT VOTÉ PAR PROCURATION :

Collège des Enseignants B :	C. DELTEIL, P. SAUVAGEON
Collège Étudiants :	L. DUFFAUT, A. PLESSY, J. WITTMEYER
Personnalités Extérieures :	D. NOBILE

ETAIENT ABSENTS

Collège des Enseignants A :	E. CHARAFE-JAUFFRET
Collège des Enseignants B :	C. CASSAGNE FOUCHE
Personnel BIATSS :	A. QUERDRAY
Collège Étudiants :	L. ROMESTAN, A. TICHADOU
Personnalités Extérieures	N. CHEVALIER, F. CREMIEUX, G. GIBELLO, M-L. GUIDI MELIKOFF, D. NOBILE, L. PERNEY, M-P. SICARD-DESNUELLE

Monsieur le Doyen ouvre la séance à 18h00 en demandant l'approbation du procès-verbal du conseil de Faculté Plénier du mardi 1er février 2022.

Le Conseil adopte le procès-verbal du conseil précédent et approuve à l'unanimité de ses membres présents ou représentés l'ordre du jour.

- ***VIE UNIVERSITAIRE***

1. **Calendriers universitaires 2022-2023**

- **Présentation de l'ensemble des calendriers universitaires des 5 écoles hors DFASM1 et DFASM2 (en attente des dates du ministère pour les ECNi)**
- **Présentation du modèle type DEVE**
- **Ces calendriers ont fait l'objet d'une validation au comité des études du 04 avril 2022 et seront présentés à la CFVU du 7 avril 2022 pour approbation.**

- **Calendrier universitaire – Ecole de Médecine**

Calendrier Universitaire 2022-2023
(Hors DFASM1 et DFASM2)
https://intra-smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/CU-medecine-2022-2023_0.pdf

- **Calendrier universitaire – Ecole de Médecine Dentaire**

Calendrier Universitaire 2022-2023
https://intra-smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/CU-medecine-2022-2023_0.pdf

- **Calendrier universitaire – Ecole de Maïeutique**

Calendrier Universitaire 2022-2023
https://intra-smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/CU-Maieutique-2022-2023-1_0.pdf

- **Calendrier universitaire – Ecole des Sciences Infirmières**

Calendrier Universitaire 2022-2023
https://smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/CALENDRIER-UNIVERSITAIRE-ECOLE-SCIENCES-INFIRMIERES-2022-2023-V2_0.pdf

- **Calendrier universitaire – Ecole des Sciences de la Réadaptation**

Calendrier Universitaire 2022-2023
https://intra-smpm.univ-amu.fr/system/files/ressources_docs/CU-Paramed-2022-2023.pdf

- **Calendrier universitaire – Département des Masters**

Calendrier Universitaire 2022-2023
https://intra-smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/CU-Master-1_0.pdf
https://intra-smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/CU-Master-2_0.pdf

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

2. Périodes et Modalités d'inscription

- Ces périodes et modalités d'inscription ont fait l'objet d'une validation au comité des études du 04 avril 2022 et seront présentées à la CFVU du 7 avril 2022 pour approbation.

Périodes et modalités d'inscription (présentation du document type DEVE)
https://intra-smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/calendrier-inscriptions-administratives-2022-2023-VF.pdf

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

3. Régularisation M3C DFASM 1

Il s'agit d'une simple correction, due à une impossibilité technique de modifier le paramétrage APOGEE, et relative aux modalités de répartition des stages sur les 2 sessions.
2 articles concernés : E Admission et article H Stage hospitalier

- Article E : le dernier paragraphe « ~~Dans le cas ou l'étudiant n'a pas obtenu une note de stage >= 20en session 1, la note de stage prise en considération en session 2 est la moyenne des notes des 5 premiers stages de DEFASM1~~

Est remplacé par

« La note de stage prise en considération est comme en session 1 la moyenne des notes des 4 premiers stages de DFASM1 »

- Article H : « La moyenne des notes des 4 premiers stages est prise en compte pour la validation de la première et de la deuxième session » ~~et celle des 5 premiers stages pour la deuxième session si l'étudiant n'a pas validé ses stages en première session~~

Cette correction quoique tardive :
- ✓ ne rompt pas le principe d'égalité de traitement des étudiants du fait de son application prévue avant la fin de l'actuelle 1ère session et délibération du jury siégeant à l'issue du 4ème stage
- ✓ ne remet pas en cause les principes même de validation de l'année (obtenir une moyenne générale >= 10/20 ET valider la totalité des stages)
- ✓ ne remet pas en cause le principe de notation : répartition maintenue entre épreuves théoriques
- ✓ (45 ects) et 6 stages (15 ects).

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

4. Composition conseil de perfectionnement MASTER

Rappel règlementaire :

- Article L 611-2 du Code de l'Education
- Article 11 de l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master AMU,
- Article 41 des statuts AMU

Le Conseil de perfectionnement constitue un lieu d'échanges et de préconisations réunissant tous les acteurs impliqués dans une formation ou un groupe de formations1 (acteurs internes et acteurs externes à l'établissement) et dont la finalité est :
- d'identifier les pistes potentielles d'amélioration de la qualité d'une formation ;
- de favoriser l'adaptation d'une formation aux contextes d'insertion professionnelle des diplômés et aux enjeux de société ;
- de rendre lisible les compétences transversales et professionnelles auxquelles prépare une Formation

Voir document de synthèse
https://intra-smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/CONSEIl-1_0.PDF

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

5. Modification offre de formation Master

Voir document de synthèse
https://smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/modification-offre-formation-masters-2022.pdf

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

6. Avancement campagne de sélection

Suite à la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 28 février 2022, avancement de la campagne de sélection relative à la phase principale :

- Clôture de la phase d'admission au plus tard le 24 juin 2022
- Pour les étudiants admis, la période d'inscription administrative devra se clôturer au plus tard le 8 juillet 2022

Voir document de synthèse
https://intra-smpm.univ-amu.fr/sites/smpm.univ-amu.fr/files/ressources_docs/SMPM-selection-M1-2022-2023.pdf

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

7. Renouvellement habilitation Capacité de Médecine

Cette demande représente **une reconduction d'habilitation à délivrer la Capacité d'Evaluation et Traitement de la Douleur** pour l'Université d'Aix-Marseille et l'Université Nice Sophia-Antipolis.

Coordonnateur d'enseignement : Pr VIEL Eric
Objectif : Donner une compétence de haut niveau dans les domaines :
- des connaissances fondamentales des neurosciences
- clinique et thérapeutique concernant la prise en charge de la douleur (prises en charge techniques et médicamenteuses de la douleur aiguë, douleur chronique).

Potentiel d'inscrits : 15 candidats à Nice et 15 candidats à Marseille
Organisation des enseignements : 160 heures de cours en onze séminaires (1ère année : 5 séminaires / 2ème année : 6 séminaires) se déroulant en virtuel

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

8. Maquette PACOME – Pédicure Podologie

Présentation de la maquette PACOME au titre de la rentrée universitaire 2022/2023 relative à la 3ème année.

Semestre 5 (30 crédits)	Semestre 6 (30 crédits)
UE: Formation clinique S5 (8 crédits) UE: Vieillissement impact sur l'ensemble des systèmes (2 crédits) UE: Pathologies du système locomoteur (1 crédits) UE: Santé publique, économie de la santé (2 crédits) UE: Législation professionnelle, sociale et droit du travail (2 crédits) UE: Gestion professionnelle (2 crédits) UE: Calcéologie (1 crédits) UE: Éducation à la santé, prévention, éducation thérapeutique (2 crédits) UE: Médecine d'urgence – formation aux gestes et soins d'urgence niveaux 1 et 2 (1 crédits) UE: Initiation à la démarche de recherche - niveau 2 (3 crédits) UE: Anglais professionnel (1 crédits) UE: Gestion des ressources et coopération avec les autres professionnels (5 crédits)	UE: Formation clinique S6 (8 crédits) UE: Psychologie (1 crédits) UE: Sociologie, anthropologie, ethnologie (1 crédits) UE: Méthodes et outils d'analyse de la qualité et de la traçabilité (2 crédits) UE: Anglais professionnel (2 crédits) UE: Évaluation des pratiques professionnelle et de la recherche (12 crédits) UE: Unité optionnelle (4 crédits)

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

- ***VIE FACULTE***

1. **Nominations maître de stage - Orthoptie**

   - Agrément des tuteurs de stage issue de la commission (formation orthoptie) du 18 mars 2022

NOM	Prénom	Ville
ACAR	Meliha	Montpellier
ABRAMI	Yael	Marseille
AUBERT	Chloé	Marseille
BAUDART	Lionel	Marseille
COMANDINI	Caroline	Narbonne
DEWILDE DESORMEAUX	Amélie	Rouen
DUSSERM	Marine	Bastia
FOLLIERO	Manon	St Etienne
FORGNON	Valérie	Lavelanet
GIBERT	Charlotte	Rouen
GIORICO	Elodie	Bastia
GUTTIEREZ	Erica	Arles
HUMBERT	Estelle	Gap
ISNARD	Elodie	Lyon
JEANNOT BLACHERE	Alice	Les Angles
LEROUX	Lisette	Isneauville
LOQUET	Liza	Le Relecq-Kerhuon
MANGINI	Valérie	Gardanne
MAROT	Jeremy	marseille
MUNIER	Géraldine	Saint malo
PRION	Alexandre	Marseille
ROBERT	Maud	Châlon-sur-Saône
ROBERT	Romain	Lyon
SPRINGER	Aurélie	Challes-les-eaux
VIGNAL	Laurent	Nimes
VOGEL	Marion	Saint Privat des Vieux 30340

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

2. Nominations maître de stage - Orthophonie

NOM	PRENOM	Ville
AVRILLON	MARIELLE	BEZIERS
BARDON-BARBIER	FANNY	GRASSE
BENZAQUIN BOURDELY	NATHALIE	LA COLLE SUR LOUP (06)
BERTHET	LUCILE	GAP
DEJAX	ALBANNE	MARSEILLE
JACQUES	CECILE	CONTES (06)
LAMARQUE	VIRGINIE	SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
MIDEZ	PERRINE	MAICHE
MILAN	CARLA	MONTEUX (84)
ORSINI	PHILIPPE	MARSEILLE
ROBIN-FICHANT	ANAIS	VALS LES BAINS
ROUBAUD	FIONA	MARSEILLE
SOUCHE	SOPHIE	SAINT MITRE LES REMPARTS
STEFANAGGI	SANDRINE	SAINT MAXIMIN LA STE BEAUME
TACHE-ANDRADA	AMANDINE	PERTUIS
TRON	SANDRINE	GAP
VAN TIEL	CHARLOTTE	SPERACEDES
VIALLON-TUDELA	EMILIE	PIERRELATTE
WEBER	DOMITILLE	ROCBARON

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

3. Nominations maître de stage – Médecine Générale

Médecins Généralistes ayant validé l'Attestation de Maîtrise de Stage pour la réception des étudiants en 2è et 3ème Cycle de Médecine Générale dans les Stages Ambulatoires

Nom Prénom	Code postal	Ville
AHTOY Graziella	83660	Carnoules
ATIAS Anne	84200	Carpentras
BELLINE Julien	05200	Embrun
CAYET Tiphaine	13640	La Roque d'Anthéron
COESPEL Jean-François	83500	La Seyne Sur Mer
COQUET Aurélien	13640	La Roque d'Anthéron
DUMOTIER Maxime	83500	La Seyne Sur Mer
DUVAL Loriane	83270	Saint Cyr sur Mer
GARAVEL Damien	05300	Laragne-Montéglin
GIRARDON Marie-Laure	84160	Cadenet
HOARAU Flavio	13002	Marseille
HUBNER Joana	13720	La Bouilladisse
LECLERCQ Elodie	05200	Embrun
LECLERCQ Thibault	05200	Embrun
LOCHET Sophie	13500	Martigues
MARGAILLAN Stéphanie	13124	Peypin
MOTA Edith	83136	Méounes les Montrieux
NOIROT Paul	83200	Toulon
POMMIER Déborah	83400	Hyères
SARRADON Yoann	04300	Forcalquier
SIBLOT Marine	83104	La Cadière d'Azur
VINCENT Emma	05230	Chorges

Médecins Gynécologues/Pédiatres ayant validé l'Attestation de Maîtrise de Stage pour la réception des internes de Médecine Générale dans les Stages Ambulatoires

Nom/Prénom	Code postal	Ville
CATTANEO BEGUE Annie	26110	Nyons
PETRONE Martine	13008	Marseille
ANDRE Jean-Marie	30400	Villeneuve-lès-Avignon
ANTONIETTI Justine	13001	Marseille
BEAUVOIS Claire	20131	Pianottoli Caldarello
LE BRIS Vincent	26110	Nyons
LE MENESTREL Severine	13710	Fuveau
MUSSET Béatrice	04000	Digne les Bains
OLIVARI-PHILIPONNET Camille	04300	Forcalquier
UTERS Marion	13710	Fuveau
WERNER Andreas	30400	Villeneuve-lès-Avignon

Médecins des forces ayant validé l'Attestation de Maîtrise de Stage pour la réception des internes de Médecine Générale dans les Stages Ambulatoires

Nom Prénom	Code postal	Ville
DOUCELANCE Aline ép. PARTHIOT	13800	Istres
GINON Benoît	05014	Gap cedex
MAILLOT Gaelle ép. DELANNOY	83800	Toulon cedex 9
VILLA Céline	83340	Le Cannet des Maures

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

4. Nomination personne compétente en radioprotection * – Ecole de Médecine Dentaire

Madame Estelle CASAZZA
Attestation de formation dans le secteur d'activité : industrie et recherche, option générateurs électriques de rayons X délivrée par l'APAVE.
Autorisation délivrée à l'école par l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Ces missions s'articulent autour de :
- prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents, dans le cadre des actions de prévention et de radioprotection prévues.
- amélioration des méthodes et du milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction des principes de prévention et de radioprotection.
- approfondissement, dans les équipes / les services, de la connaissance de la radioprotection et la formation des personnels manipulant.
- bonne tenue des registres, de la gestion des sources et des déchets, du suivi dosimétriques et en santé au travail des personnels.
- mise en œuvre des principes de radioprotection et du suivi des bonnes pratiques de travail.

**Conformément à l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation et des organismes compétents en radioprotection*

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

5. Appel à projet Recherche - Région

UFR	Unité de Recherche	Porteur du Projet	Intutilé du projet	Budget du projet Budget Global	Montant demandé à la Région	Evaluation CS du 24/2/2022	Classement du CS du 24/2/2022
Médecine	MCT	LAFITTE Daniel	Spectrométrie de masse haute résolution pour la quantification et la caractérisation des petites molécules dans le domaine de la santé et de l'environnement (SPECMASSHR)	Investissement : 330 000 € HT	Investissement : 150 000 € HT	FAVORABLE	1
Médecine	INT	WANAVERBECQ Nicolas	Plateforme de neuroanatomie multi-espèces (ConnectoVIR)	Investissement : 118 699, 90€ HT	Investissement : 59 349,95 € HT	FAVORABLE	2

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

La Secrétaire de Séance
Diane PICLET

Monsieur le Doyen
Georges LEONETTI